

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

~~~~~

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit septembre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt et un septembre deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice CALMÉJANE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. CALMÉJANE Patrice, Maire, Mme LE DUVEHAT Pascale, M. PIETRASZEWSKI Jean-Jacques, Mme BARRAUD Amélie, MM. LEVY Jean-Paul, LONGVERT Claude, Adjoints au Maire, Mme BERGOUGNIOU Françoise, MM. LE MASSON Gilbert, NIVET Gérard, Mmes LEFEVRE Laura, CALMÉJANE Hélène, M. DAYDIE Marc, Mme POCHON Elisabeth, M. BENAYOUN Rémy, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES** : M. MAGE Pierre-Etienne, Adjoint au Maire, par Mme LE DUVEHAT, Mme HERNULEMOINE Corinne, Adjointe au Maire, par Mme CALMÉJANE, Mme ALLAF-BOYER Marine, Conseillère Municipale, par M. CALMÉJANE, M. ZARLOWSKI Serge, Conseiller Municipal, par Mme BERGOUGNIOU,

**ABSENTS, NON REPRESENTES** : Mme LECOEUR Anne, M. ACQUAVIVA François, Mme HECK Isabelle, Adjointe au Maire, Mmes POLONI Françoise, SERONDE Françoise, MERLIN Brigitte, M. LEGRAND Jean-Michel, Mme PALAYRET Florence, MM. TOUVET Jean, MALLET Eric, BLUTEAU Jean-Michel, Mme PELAEZ Sandrine, LENTZ Elizabète, MM. CAPDEVILLE Gaëtan, BIYOUKAR Lahoussaine, Mmes ZOUGHEBI-GAILLARD Delphine, DUBOIS Natacha, Conseillers Municipaux.

~~~~~

Les conseillers présents, au nombre de quatorze, ne représentant pas la majorité des membres en exercice, le quorum n'est pas atteint et le Conseil ne peut valablement délibérer.

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal sera à nouveau convoqué par courrier pour se tenir à trois jours au moins d'intervalle.

⇒ clôture de la séance à 21h20.

Le Maire,

Patrice CALMÉJANE